



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Développement durable  
et des Infrastructures

Luxembourg, le



**Monsieur Fernand Etgen**  
**Ministre aux Relations avec**  
**le Parlement**

**Service Central de Législation**  
**43, boulevard F.D. Roosevelt**  
**L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°1876 du 8 mars 2016 de l'honorable député Monsieur Marc Spautz, concernant la zone industrielle « Um Monkeler », tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch**  
**Ministre du Développement durable**  
**et des Infrastructures**

**Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire N° 1876 du 8 mars 2016 de Monsieur le Député Marc Spautz**

Dans sa question parlementaire l'honorable député voudrait avoir des informations supplémentaires concernant la zone industrielle « Um Monkeler ».

En complément aux informations contenues dans ma réponse à la question parlementaire n° 937 du 25 février 2015, il y a lieu de relever qu'un accès direct à la zone industrielle « Um Monkeler » est un élément du projet de la modification de l'échangeur Lallange. Ce projet fait partie d'un ensemble plus étendu de projets sur l'autoroute A4 respectivement A13 entre Raemerich (Ehlerange) et Foetz, dont l'aménagement d'une voie Bus. Les études ont bien progressé depuis un an sans pour autant dépasser le stade de l'avant-projet sommaire de façon qu'une information quant à la programmation des travaux ne peut pas être avancée à ce stade d'étude.